

## CTSD du 9 novembre 2017

### Déclaration préalable de l'UNSA Education

Madame la Directrice Académique, Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord, nous remercions vos services pour la qualité des documents transmis, ils sont très complets et c'est appréciable.

En guise de déclaration préalable, nous faisons quelques remarques générales sur l'étude de ces données que nous compléterons durant ce CTSD.

Pour le premier degré, nous ne pouvons que constater la baisse des effectifs, non sans déplorer qu'elle impacte plus les écoles de notre service public d'Education que celles du privé (- 1336 élèves dans le public, - 324 dans le privé en deux ans).

Conformément à ce que nous avons pu dire dans ces instances ces dernières années, la diminution de la scolarisation des tout petits est proportionnellement plus importante dans les écoles publiques que celles du privé...

Nous n'oublions pas la réalité démographique mais nous pensons toujours que le fait de ne plus comptabiliser, pour la carte scolaire, les tout petits que dans les écoles en Education Prioritaire ou en politique de la ville a un effet sur des écoles qui ne peuvent plus accueillir des tout-petits, que l'école privée récupère alors.

Les projections futures en élémentaire pourraient donc être inquiétantes pour nos écoles publiques si les prochaines dotations sont moins favorables que les dernières ...

En tant que représentants du personnel de l'UNSA-Education, nous rappelons notre attachement à la spécificité de l'école maternelle.

Nous demandons toujours que la priorité donnée au bilingue soit suivie de moyens spécifiques.

Autre constat : l'augmentation conséquente des enfants scolarisés en ASH dans le public. Il est utile de rappeler que 80% des élèves scolarisés en ASH dans le premier degré, le sont dans le public (le taux global de scolarisation dans le 1<sup>er</sup> degré, étant lui de 70 % 30 %). Cela monte à 85 % en SEGPA.

Nous dénonçons toujours la suppression massive de contrats aidés, malheureusement actée hier soir à l'assemblée nationale. Nous réitérons nos fortes inquiétudes quant à cette suppression prévue de contrats aidés, pourtant indispensables.

Pour ce qui est du second degré, nous ne pouvons que constater la hausse beaucoup plus importante, en collège, dans le privé (+103) que dans le public (+16). On peut toutefois se réjouir que le nombre d'ouvertures de divisions soit supérieur au nombre de fermetures.

Puisque nous allons aborder les LGT, nous regrettons que les moyennes y soient toujours aussi élevées.

Le rapport nous convient mieux en LGT : +178 dans le public / +96 dans le privé.

Toutefois, comme les années passées, il est surprenant de constater une hausse de +274 en LGT alors que dans le même temps, les LP perdent 119 élèves ! (-62 public / -57 privé). Comment expliquer cet état de fait autrement que par une volonté politique d'affaiblir les Lycées Professionnels ?

Une situation précise nous préoccupe fortement : celle du Lycée Pro de Rostrenen, nous vous présenterons d'ailleurs une motion lors de ce CTSD.

Nous reviendrons en séance sur quelques données chiffrées qui nous ont interpellés dans les variations d'effectifs.

La lecture des effectifs totaux des collèges met en exergue la problématique des tout petits établissements : la thématique de la ruralité est réelle dans notre département. En effet, on note 9 collèges de moins de 200 élèves : Belle-Isle-en-Terre, Bourbriac, Callac, Corlay, Erquy, Matignon, Mûr-de-Bretagne, Plémet, St-Nicolas.

Par ailleurs, les documents présentant les ajustements DGH en collège au début de l'année 2017, avec des abondements importants en heures poste, tendent à démontrer que le prévisionnel était trop juste ; nous ne doutons pas que la DSDEN réajustera les dotations initiales pour la rentrée prochaine. En revanche, on déplore qu'en LGT les ajustements se fassent, une nouvelle fois, trop souvent en heures supplémentaires...

Nous souhaiterions par ailleurs qu'un bilan soit fait sur la scolarisation dans les établissements hors contrat de notre département et à domicile dans notre département. Notre ultime demande portera sur de la mise en place des « Devoirs Faits » dans notre département.

Nous terminerons en rappelant le fort attachement de l'UNSA-Education au Service Public d'Education et donc à la Fonction Publique particulièrement malmenée par notre Président et son Gouvernement dont ce n'est assurément pas la priorité.

Nous vous remercions de votre attention.